



Bonjour.....possibilité de carrière dans la gendarmerie???

Par **ekivok_old**, le **10/10/2007** à **21:39**

Voilà ,j'ose enfin vous poser une question emplie de culpabilité mais enfin je serais fixée sur mon "sort".

Voilà , jeune ,j'ai commis quelques bêtises suite au suicide de mon papa ,j'ai arrêté les études et donc entraver mon envie de carrière en tant que gendarme.

A ce jour , je suis maman de deux enfants mais ayant connu une période de toxicomanie plus jeune , je suis actuellement sous une très faible dose de subutex.

J'aimerais savoir si de ce fait , mon envie de devenir gendarme est à jamais compromise???

Je sais qu'une vivite médicale est organisée mais si ceci est un médicament ,puis je tout de même accéder à une PMG???

D'autre part ,il existe un casier judiciaire me concernant pour un fait mineur ,mais pour lequel j'ai été jugée et condamnée.

Quand je demande mon Cj , rien n'aparait car il s'agit du feuillet 2 , sur lequel n'aparait que les faits graves et gravissimes.

De ce fait , auront ils accès à toutes les informations et à tout les bulletins de mon CJ???

Qu'il est difficile de se repentir lorsque l'on a commis des bêtises , je les assume mais vis très mal ces bouleversements , car aujourd'hui ,l'envie de devenir gendarme est plus forte que tout .

Je vous remercie d'avance de m'avoir lue.

Cordialement.

Par **Adam Kadamon**, le **11/10/2007** à **13:45**

Bonjour,

Je ne vous cache pas que votre dossier médical ainsi que votre casier sont des obstacles majeurs à une candidature.

Pour information, l'intégralité des faits sera portée à la connaissance du centre de sélection. Une enquête de moralité est effectuée.

J'ai tendance à penser "qui ne tente rien n'a rien". Assumez votre passé et lancez vous. Qu'avez-vous à perdre? Rien ! Qu'avez vous à gagner? Balayer à jamais les regrets de ne pas avoir pris votre courage à deux mains et d'avoir forcé le destin.

Si vous êtes jeune commencez par une PMG, je vous déconseille le volontariat (GAV) qui ne correspond pas à votre situation familiale, et pourquoi pas la candidature SOG si le milieu vous plaît (et que ces obstacles sont surmontés).

Cordialement.

Par **ekivok_old**, le **12/10/2007** à **07:25**

Bonjour ,

Merci vraiment pour votre réponse , quelquepart elle me redonne du courage et me donne également l'envie de surmonter mes craintes et mes erreurs passées , effectivement peut être que le fait de me voir et de comprendre a quel point je suis désormais loin de tout ça changera la donne.

En tout les cas , je souhaiterais vous tenir informé de la suite car je ne regrette pas de m'être lancée pour vous poser cette question primordiale....

Quant à la suite , je ne baisserais pas les bras et ne croiserais pas les doigts , je vais me battre!!!!

Merci milles fois pour vos conseils et à très vite , je vais prendre rdv dès aujourd'hui...